

Formation « Pratiquer l'éducation thérapeutique du patient »

(Entrant dans le cadre du DPC et répondant aux exigences de l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique)

Programme détaillé

Public

Tout professionnel ou représentant associatif participant ou désirant participer à l'éducation thérapeutique des patients.

Prérequis

Avoir une expérience d'accompagnement et/ou de soins auprès de personnes atteintes de maladie chronique.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants auront :

- Défini l'éducation thérapeutique et son cadre réglementaire
- Précisé ce qu'ils attendent de l'éducation thérapeutique
- Identifié les situations au cours desquelles chacun peut contribuer à l'éducation thérapeutique des patients, dans le respect de sa fonction et de ses compétences et en articulation avec les autres membres de l'équipe
- Acquis les compétences de base nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche éducative personnalisée :
 - Aider le patient à exprimer son expérience, ses connaissances, ses interrogations, ses émotions, ses attentes en rapport avec la santé, la maladie et les traitements
 - Être à l'écoute du vécu de la personne malade, du « point de vue » du patient
 - Définir, avec le patient, des objectifs éducatifs, les moyens de les atteindre et de les évaluer
 - Soutenir la motivation du patient
 - Utiliser des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux patients, aux objectifs et aux situations d'éducation

- Repéré, dans leur environnement professionnel, des lieux et des personnes ressources qui leur permettront d'articuler leur travail avec les autres acteurs de l'éducation thérapeutique (libéraux, hospitaliers, associatifs...)
- Analysé les activités ou les projets d'éducation thérapeutique dans lesquels ils sont déjà engagés
- Initié une démarche d'évaluation et d'amélioration permanente de la qualité de leur travail d'éducation thérapeutique

Durée de la formation

La formation a une durée totale de 40 heures : 5 journées de 7 heures réunissant l'ensemble des participants et le formateur + 5 heures de travail personnel, en autonomie, aboutissant à un écrit remis au formateur.

Chaque journée collective de formation est organisée selon les horaires suivants :

- **9 h à 11 h** : 1ère séquence de formation (2 heures)
- **11 h à 12 h 30** : 2ème séquence de formation (1 heure 30)
 - Déjeuner (1 heure)
- **13 h 30 à 15 h 30** : 3ème séquence de formation (2 heures)
- **15 h 30 à 17 h 00** : 4ème séquence de formation (1 heure 30)

Progression pédagogique et contenu

Module 1 : Adopter une posture éducative (2 jours)

Compétences visées

À l'issue de ces deux premières journées de formation, le professionnel ou le représentant associatif sera en capacité :

- de se mettre à l'écoute du vécu de la personne atteinte de maladie chronique et de comprendre le « point de vue » du patient,
- de mener un bilan éducatif partagé en convenant avec le patient d'objectifs personnalisés,
- d'identifier les situations au cours desquelles il peut contribuer à l'éducation thérapeutique du patient, dans le respect de son rôle et de ses compétences,
- de s'engager dans une démarche structurée d'éducation thérapeutique intégrée aux soins.

Contenu

- Les éléments qui influencent les comportements de santé d'un patient
- L'écoute active, les entretiens semi-dirigés (aider le patient à s'exprimer, être à l'écoute des indices non verbaux, poser des questions ouvertes, respecter les silences, utiliser la reformulation à bon escient, faire la synthèse d'un bilan éducatif partagé...)
- L'empathie, la prise en compte des différentes émotions (reconnaître, nommer, accueillir les émotions)
- La posture éducative, l'empowerment (adopter une attitude qui favorise l'implication du patient dans les échanges et dans les choix qui le concernent)
- La démarche personnalisée d'éducation thérapeutique
- Le bilan éducatif partagé

Module 2 : Concevoir et animer des séances individuelles ou collectives d'éducation thérapeutique

(2 jours)

Compétences visées

À l'issue de ce deuxième module de formation, le professionnel ou le représentant associatif sera en capacité :

- de situer la place et la fonction des séances éducatives individuelles et collectives dans une démarche personnalisée d'éducation thérapeutique,
- d'élaborer des séances individuelles et collectives d'éducation thérapeutique, en fonction des besoins et des attentes exprimés par les patients et leur entourage,
- de choisir et d'utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés aux patients, aux objectifs et aux situations d'éducation thérapeutique.

Contenu

- Principes pédagogiques et principes d'animation de groupe utiles à l'éducation thérapeutique
- Modalités, intérêts et limites de séances éducatives intégrées à des consultations individuelles et de séances d'éducation thérapeutique réunissant plusieurs patients
- Exercices pratiques et mises en situation : construire et animer des séances éducatives centrées sur les patients, favoriser l'expression des patients, la réflexion et la prise de décision, faciliter les échanges, aider les patients à s'approprier des notions complexes...
- Liens avec la pratique de chaque participant : comment utiliser, dans sa pratique professionnelle ou associative, ce qu'on a expérimenté en formation

Travail intersession : 5 heures en autonomie

Le participant réalise et rédige un travail personnel en rapport avec la pratique de l'éducation thérapeutique, témoignant de la mise en application des capacités acquises ou développées pendant la formation.

Module 3 : Travailler ensemble en éducation thérapeutique (1 jour)

Compétences visées

À l'issue de cette dernière journée de formation, le professionnel ou le représentant associatif sera en capacité :

- de reconnaître les contributions possibles de chaque profession et des associations de patients à l'éducation thérapeutique,
- de décrire différentes modalités de travail en équipe autour de l'éducation thérapeutique,
- d'entrer en relation avec les professionnels et les associations présents sur son territoire ou dans son établissement afin d'organiser avec eux l'éducation thérapeutique des patients
- de veiller à la cohérence, la complémentarité et la coordination de ses propres interventions avec celles des autres acteurs de l'éducation thérapeutique.

Contenu

- Cartographie d'un projet d'éducation thérapeutique : place et fonction de chaque intervenant, nature des liens et des échanges entre les acteurs, supports de coordination (fiche de liaison, dossier d'éducation, etc.)
- Les freins et les leviers du travail en inter professionnalité
- Intérêt et limites de la coordination des acteurs et du partage d'information en éducation thérapeutique (à partir de la présentation et de l'analyse de projets)
- Modalités de développement de l'inter professionnalité dans le contexte de travail de chaque participant

Moyens pédagogiques

Démarche pédagogique

Les participants à la formation sont des personnes en activité : le programme proposé fait donc appel à leurs connaissances et leurs expériences préalables, les place en situation d'analyser leurs pratiques et met à leur disposition des ressources pour construire des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent. Les apports théoriques réalisés par les formateurs viennent nourrir les réflexions et les productions des participants. La formation est donc centrée sur les personnes et non sur les contenus d'enseignement.

La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrit ainsi dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique auprès des patients : elle respecte notamment la méthodologie de projet et sollicite, à chaque étape, la participation des personnes. Elle est extrêmement concrète, directement en rapport avec l'activité des participants : au fil des journées, ceux-ci ont l'occasion d'expérimenter plusieurs techniques et outils pédagogiques puis de réfléchir à leurs conditions d'utilisation avec les patients, dans le cadre de l'éducation thérapeutique. Les techniques utilisées sont variées, par exemple : photo-expression, Méta-plan, brainstorming, exposés-débats, études de cas, jeux de rôles, exercices pratiques...

Une attention particulière est portée à la diversité et à la complémentarité des compétences au sein du groupe, la formation constituant un exercice pratique de travail en inter professionnalité. Des séances de travail en petits groupes facilitent notamment l'expression de chacun, la reconnaissance de son apport spécifique à une démarche éducative et les échanges.

Un travail personnel (individuel ou en petits groupes) est demandé aux participants, qu'ils réalisent en intersession et présentent au cours du dernier module. Ils commencent ainsi à mettre en application ce qu'ils apprennent avant même que la formation soit terminée. Ils ont ainsi l'occasion de faire évoluer leurs pratiques éducatives ou d'avancer dans l'élaboration de leur projet.

Le travail proposé autour de chaque situation d'éducation thérapeutique est donc structuré en trois étapes :

- Analyse des pratiques dans le cadre de travaux en petits groupes
- Acquisition ou approfondissement des connaissances et compétences
- Préparation au transfert dans la pratique professionnelle ou associative

Supports pédagogiques

En cohérence avec la démarche décrite ci-dessus, les supports pédagogiques sont remis ou adressés aux participants à l'issue des modules de formation. En effet ils sont choisis en fonction des apports et des échanges qui ont eu lieu au cours des journées de formation, et non pas sélectionnés au préalable. Ils répondent donc aux besoins identifiés par les formateurs. Ils viennent ainsi nourrir la réflexion issue de de l'expérience des participants et de l'analyse de leurs pratiques.

Un compte rendu des journées de formation est adressé aux participants, de même que les diaporamas éventuellement utilisés. Les autres supports pédagogiques peuvent être des articles scientifiques, des outils utiles à la pratique de l'éducation thérapeutique, des fiches techniques, des textes réglementaires, des recommandations de bonnes pratiques et des références bibliographiques.

Références bibliographiques

Haute Autorité de Santé, Démarche centrée sur le patient. Information, conseil, éducation thérapeutique, suivi. Mai 2015, 8 p.

Hesbeen W. Eduquer ou informer et accompagner, une question d'intention. Soins Cadres, n° 73, n°3, février 2010, pp. 45-46

Lacroix A. Assal J-P. L'éducation thérapeutique des patients. Accompagner les patients avec une maladie chronique : nouvelles approches. Edition Maloine, 2013, 215 p.

Sandrin B. Patient et soignant : qui éduque l'autre ? Médecine des maladies métaboliques, vol. 2, n°4, septembre 2008.

Sandrin B. Diagnostic éducatif ou bilan éducatif partagé ? Médecine des maladies métaboliques, vol. 1 n°4, Février 2010, pp. 38-43 Tourette-Turgis C. L'éducation thérapeutique du patient. La maladie comme occasion d'apprentissage. Edition De Boeck, 2015

Modalités d'évaluation

- Évaluation des réactions des participants : questionnaire de satisfaction (attentes des participants en lien avec le contenu de la formation, mesure du degré de satisfaction, etc.)
- Évaluation des apprentissages : études de cas, jeux de rôles et mises en situation pour évaluer l'acquisition de connaissances et compétences
 - Pratique de l'écoute active centrée sur le patient,
 - Conduite d'un bilan éducatif partagé en convenant avec le patient d'objectifs personnalisés
 - Élaboration de séances individuelles et collectives d'éducation thérapeutique adaptées aux besoins et attentes des patients et de leur entourage
 - Maîtrise des contributions possibles de chaque profession et des associations de patient à l'éducation thérapeutique
 - Maîtrise des différentes modalités de travail en équipe autour de l'éducation thérapeutique
- Évaluation des comportements : plans d'action et travaux personnels, retours réflexifs des participants à chaque module, permettent d'évaluer la façon dont chaque participant fait évoluer ses pratiques professionnelles
- Évaluation des résultats : dans le cadre d'une formation qui réunit les participants d'une même équipe, mesure de l'impact de la formation sur l'organisation du service (activités mises en place, répartition des tâches, modalités de coordination et de partage d'information entre les membres de l'équipe...)
- Validation de la formation : la participation à toute la formation ainsi que la validation, par le formateur, du travail personnel permettent l'obtention d'une **attestation de formation professionnelle à la pratique de l'éducation thérapeutique du patient.**

Encadrement de l'action de formation

Les formateurs sont tous diplômés en éducation thérapeutique mais aussi en santé publique ou en promotion de la santé. Ils sont expérimentés dans la pratique et dans l'enseignement de l'éducation thérapeutique, participent à des formations de formateurs ainsi qu'à des temps d'échange et d'analyse de pratiques.